

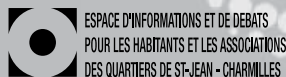
# Ateliers de réflexion 2007

## Recueil

des événements & réflexions

27 février - 20 mars - 24 avril

à la Maison de Quartier de Saint-Jean - 1203 Genève



## Le Forum Saint-Jean-Charmilles

L'ensemble du processus de maintien de la poste à la Rue du Beulet, a, dès 1998, par sa médiatisation et son succès, contribué à permettre aux habitants de se rendre compte qu'ils avaient une vraie influence sur leur cadre de vie. Ces événements s'inscrivent dans le débat sur la "Démocratie Participative" qui a agité, dès 1995, la Francophonie et l'Europe entière, en posant la question du lien social, de l'implication des habitants et de cette nouvelle "citoyenneté".

S'inspirant des exemples des villes de Toulouse, de Lyon et d'ailleurs, plusieurs habitants du quartier se mirent à réfléchir sur un moyen d'"adapter" ces pratiques à la réalité du quartier, de la Ville et du canton de Genève. Ainsi naissait l'idée d'un "Forum": un espace de discussion, de débats, par et pour les habitants du quartier de St-Jean - Charmilles. Dès lors, les expériences et les événements se sont succédé pour aboutir finalement à ce que sont devenus aujourd'hui le "Forum St-Jean - Charmilles" et son Groupe de Pilotage.

## Ateliers de réflexion 2007

### Démocratie participative à Saint-Jean - Genève : faut-il poursuivre l'expérience? Si oui, comment?

Bénéficiant d'une subvention du Département des affaires culturelles de la Ville de Genève depuis 2005, le Forum Saint-Jean-Charmilles, une expérience de démocratie participative, nécessite d'être évaluée et débattue régulièrement afin de définir la pertinence de ses actions et voir de quelle manière celles-ci pourraient être poursuivies. C'est pourquoi le groupe de pilotage a organisé ces trois ateliers de réflexion.

Dès janvier 2007, une large invitation est lancée à tous les habitants et représentants des associations du quartier et d'ailleurs, aux représentants des institutions de la Ville et du Canton, aux professionnels du social, ainsi qu'aux élus politiques, en proposant trois thèmes de réflexion sur la démocratie participative mis en œuvre à Genève. En effet, le thème est vaste, et les processus participatifs posent beaucoup de questions! Voici donc celles que nous avons proposées à la réflexion :

- 1- Liens entre démocratie participative et démocratie directe ?
- 2- Processus participatif : comment faire lorsqu'il est en crise?
- 3- La dimension participative comme pilier du développement durable ?

Les objectifs de ceux-ci étant d'analyser et de réfléchir sur les liens entre démocratie participative, représentative et directe en présence d'experts et de représentants du monde politique genevois et suisse, d'échanger les opinions et les idées des personnes impliquées dans ces thématiques, sans recherche de consensus, de s'enrichir mutuellement, et de mettre en perspective le fonctionnement du Forum Saint-Jean-Charmilles.

**D'une manière générale, voici ce qui s'est dégagé de ces trois rencontres :**

1. Les processus participatifs font sens ! Au-delà des questions de représentativité et de légitimité, la rencontre et le débat entre divers acteurs, politiques, administratifs, habitants, décideurs, etc., sont enrichissants, et favorisent des prises de décisions plus pertinentes.
2. Donner la parole à un « territoire » permet l'émergence et la prise en compte par les « décideurs » de l' « expertise du quotidien ».
3. L'importance du maintien de la notion de collectivité et de bien commun dans la société actuelle qui valorise principalement l'individualisme est un élément fort de légitimation des pratiques de démocratie participative.
4. Il est très important de penser aux moyens qu'on se donne et aux outils dont on se munit pour la mise en pratique d'un processus participatif. La simple réunion de personnes dans une salle pour débattre ne suffit pas.
5. Il convient de prendre en compte les difficultés de communication entre les différents acteurs, notamment entre les administrations et les habitants. Ces difficultés trouvent souvent leur origine dans les langages utilisés par les uns et les autres et par la différence qu'on peut relever entre les temps d'attente des habitants et les temps d'action de l'administration.

---

## Résumé d'arguments favorables

- Permet aux habitants de se faire entendre
- Mouvement ascendant – descendant
- Lien entre monde politique, administrations et habitants
- Crée du lien et renforce le tissu social dans un quartier
- Permet d'informer - mouvement descendant-ascendant
- Permet de sortir de la « réaction » afin de pouvoir passer à la « construction »
- Donne la parole aux territoires
- Permet le « dialogue » et l'échange

## Résumé d'arguments défavorables

- Notion du temps – pas le même rythme pour l'administration, le politique et l'habitant
- Langage trop technique, incompréhensible pour les habitants
- Participation – consultations « alibis »
- Conflit entre intérêt particulier et intérêts généraux
- Logique de confrontation annulant la coopération
- Représentativité – minorité participative
- Club de réflexion – bande de copains – cercles d'initiés
- Freins de l'administration
- Manque de visibilité ressenti comme négatif – méfiance!



## Déroulement des ateliers

Le choix du déroulement de ces ateliers était nouveau pour nous : nous avons opté pour un processus permettant à tous les participants de s'exprimer et ainsi de participer, cela afin de dépasser les difficultés d'expression en public de certaines personnes, et de compenser l'aisance qu'ont d'autres dans l'expression et la prise de parole en public. Voici l'aperçu du déroulement des ateliers:

- Dès 18h30: accueil
- 19h : point de vue et introduction par des intervenants pour susciter la réflexion
- 19h30: débat et travail en groupe
- 20h: restitution du travail des groupes
- 20h30 : pause autour d'un buffet
- 21h : débat en plénière
- 22h: fin

**L'intérêt** a été certain pour réfléchir à ces questions, puisque chaque atelier a réuni environ 40 à 50 personnes.

Les trois buffets ont été préparé par deux étudiants bénéficiant d'un petit Job dans le cadre de la maison de Quartier.

---

## Démocratie participative: une définition d'après «Wikipédia»

« La démocratie participative recouvre des concepts permettant d'accroître l'implication et la participation des citoyens dans le débat public et la prise de décisions politiques qui s'en suit. Par rapport aux démocraties représentatives, la démocratie participative est un système où le peuple ne se contente pas de déléguer son pouvoir à des représentants. Doivent alors être développées d'autres procédures assurant le débat entre les personnes qui se sentent concernées ainsi que des échanges constructifs entre concernés et décideurs. Un des fondements d'une démocratie participative est donc la concertation décentralisée, qui se traduit par des débats locaux traitant tant les décisions à cette échelle que celles ayant un impact national. Un autre élément fondamental est l'organisation d'un système garantissant que toutes les idées constructives originales des habitants seront examinées d'une façon efficace. C'est l'absence d'un tel système qui provoque souvent l'échec des expériences, par découragement des citoyens et des élus. L'implication du citoyen dans le débat ou la controverse qui précède la prise de décision politique, sociale, économique ou scientifique se réalise à plusieurs niveaux et dans plusieurs cadres.»





## Atelier 1 - 27 février 2007

### Liens entre démocratie participative et démocratie directe ?

*Dans le système politique suisse, la démocratie participative a-t-elle sa place ou est-elle superflue ? Quelles articulations possibles entre la logique participative et la logique représentative ?*

L'atelier a été introduit par :

- Patrice Mugny, vice-président du conseil administratif de la Ville de Genève
- Michèle Künzler, habitante de St-Jean et députée des Verts
- Philippe Souaille, publiciste, représentant du parti radical genevois
- Pierre Varcher, habitant de St-Jean et membre du groupe de pilotage du Forum Saint-Jean-Charmilles



Partant des questions ci-dessus, celles-ci ont été développées comme suit :

- Quels sont les enjeux pour développer une démocratie plus participative ?
  - Les élus sont-ils dépossédés de leur pouvoir ?
  - Une minorité « participante » est-elle représentative ?
  - La démocratie participative : est-ce un alibi pour le pouvoir exécutif ?
  - Quelles articulations possibles entre la logique participative et la logique représentative ?
  - Comment être à l'écoute des uns et des autres ?
  - Quels liens entre les élus et la population ?
- Si une démocratie plus participative était souhaitée, quels en seraient les « ingrédients » pour favoriser sa réussite ? Et a contrario, qu'est-ce qui freinerait sa réussite ?
- Quelle serait la « valeur ajoutée » d'une démocratie participative ?
  - Quel serait le cadre nécessaire à l'exercice d'une démocratie participative ?

Après une demi-heure d'introduction, faite par les quatre invités ci-dessus, la cinquantaine de participants présents prolonge le débat dans un premier temps au sein de groupes de travail. C'est autour des questions posées – ci-dessus - que ces groupes, formés par des catégories de représentants (habitants, professionnels du social, étudiants, fonctionnaires et politiciens), travaillent ensemble avant de



restituer le fruit de leur réflexion à l'ensemble des participants. Puis, un dernier débat se fait avec tous les participants pour approfondir certaines questions. Impossible de retranscrire l'ensemble des débats de cette soirée très riche, mais il faut relever certains points forts. Au contraire des enjeux que représente la démocratie participative dans les pays qui luttent contre la misère, un espace de débat et d'information pour les habitants et les associations d'un quartier permet aux habitants de faire entendre leur voix en vue d'une meilleure qualité de vie, mais aussi de faire connaître leur expertise du quotidien. De l'autre côté, le politique récolte ces voix afin mieux prendre ses décisions. Il apparaît donc que le débat public est complémentaire à la décision parlementaire. Le rôle de l'administration a également été débattu, afin de savoir si celui-ci était davantage un frein ou un partenaire dans les situations de consultation-concertation.



# Atelier 1: quelques notes en vrac...

*NB: ces notes ne sont pas exhaustives, et n'engagent que leurs auteurs, Ruth Willis et Olowine Rogg. Nous rappelons que l'objectif des introductions était de provoquer le débat et la réflexion. Les notes reflètent des réflexions, sans forcément apporter de réponses.*

## Introductions

**Michèle Kunzler:** « ...souligne l'importance de donner la parole aux personnes qui n'ont pas souvent l'occasion de s'exprimer et de se faire entendre. Actions favorisant la «fabrication» du tissu social..... Les «plateformes» style Forum peut servir de relais pour faire connaître les problématiques d'un quartier ou d'une région. .... Les instances qui favorisent la « démocratie participative» doivent se donner un cadre précis et clair car le danger de se laisser «déborder» ou «utiliser» est grand. .... Elle soulève la problématique du temps : le temps des «politique», le temps des habitants. Pas les mêmes rythmes ni les mêmes priorités..... Mentionne l'importance d'un budget participatif afin de favoriser l'émergence des mouvements favorisant le dialogue dans les quartiers.»

**Philippe Souaille :** «... estime que la minorité participative n'est pas représentative, n'exprime qu'une infime partie des «opinions» dans un quartier donné. Donc son rôle reste clairement limité. Un club de réflexion pour les uns, un hobby pour d'autres, un mouvement lié aux syndicats..... rien de plus..... En tout cas, le Conseil Municipal n'est pas dépossédé par ces mouvements..... Ce ne sont que des structures périphériques avec des voix consultatives (si voix y a), et le plus souvent de parfait mauvais fois..... Prend l'exemple d'une décision prise par 7 personnes lors d'un Forum à Saint-Jean. Trouve cela parfaitement inadmissible ! (red. parfaitement faux, aucune décision n'a jamais été prise lors d'un Forum, et surtout pas par 7 personnes).....Suggère éventuellement plusieurs «plateformes» par quartier afin de permettre à des opinions diverses ou opposées de s'exprimer.

**Patrice Mugny :** «...trouve qu'en général, il y a peu de participation et qu'il n'est pas facile d'y accéder. Souvent une bande de copains qui se réunit et essaye de mobiliser d'autres. Petites entités de peu d'importance. .... Les élus sont en contact avec les habitants, donc, inutile d'en rajouter.....La Démocratie participative a sa raison d'être en Amérique Latine, p.ex., mais pas vraiment chez nous. Le Forum de Saint-Jean reçoit de l'argent pour fonctionner.... une certaine aberration de devoir créer des postes pour faire participer la population. Ca devrait se faire tout seul sinon , peu de sens.»..... D'ailleurs, exemple de la «Ville est à vous» montre que cela marche parfaitement (red. il y a deux postes à plein temps.... pour faire marcher)..... Que les citoyens fasse leur boulot !!!»



## Quelques réflexions issues du travail en groupes



**Les Politiques (Salerno, Buschbeck ):** «....pas de crainte à avoir de ce pouvoir !..... La démo part. ne peut qu'enrichir la vie sociale, créer du lien et renforcer le tissu social dans un quartier. Faut absolument encourager les pétitions, les actions au niveau local, donner la parole aux habitants car c'est un apport intéressant et important pour le monde politique.»

**Les Professionnels:** « ...beaucoup de questions par rapport à la représentativité .... mais est-ce que les politiques élus parfois à 30% le sont ??? ..... La DP peut être une «expertise du quotidien» permettant la gestion de «détails locaux». Mouvement ascendant – descendant ! Très important - les politiques mettent le cadre qui permet aux habitants d'agir Le représentatif est toujours en question. Mais il s'agit d'un jeu à trois – Fonctionnaire, habitant, gouvernant.»

**Les étudiants :** « .... à travers la Démocratie Participative (DP) les habitants peuvent se rendre compte qu'ils ne sont pas isolés et peuvent se réunir autour d'une problématique donnée. Le côté ascendant est très important. Le Forum : 2une action didactique»..... Attention: il s'agit d'une concertation au niveau local.. le désintérêt du canton est souvent évident. .... Attention également à la dérive – Concertation «alibi». Ou encore, une concertation sur un quartier ne veut pas dire qu'elle correspond à tous les autres.»

**Les habitants (1):** « ... enjeux de la DP : permet aux habitants d'un quartier de discuter et d'échanger sur la qualité de vie dans leur quartier, peuvent former un groupe de travail et élaborer des projets....ensuite, les font remonter vers les magistrats (p.ex. PLQ) – Contact direct entre la base et les gouvernants.»

**Les habitants (2) :** « ...but de la DP : permet d'informer, tenir les habitants au courant, suivre les projets en lien avec leur lieu de vie. Peuvent inciter à lancer une pétition. Lors des assemblées, la vulgarisation des différentes thématiques permet l'accès des infos à un plus grand nombre. Importance de l'information : «Boîte à outils des services», «comment on bâtit une ville, explication du fonctionnement des différents services – personnalisation (on peut mettre un visage...)».

**Groupe de pilotage Forum :** «... DP sert de faire des propositions, permet de sortir de la «réaction» pour entrer dans la «construction». .... Essaye de sensibiliser les habitants, les inciter à devenir des acteurs, des participants, affirmer leur



pouvoir sur les changements, l'amélioration de la qualité de vie..... Un petit budget participatif doit permettre à être et rester dynamique, à ne pas user les forces «vives», à rendre une certaine visibilité.»



## Débat en plénière

Chacun a une voix – les habitants en face des politiques qui eux, cherche leur légitimité également (combien d'électeurs ?). Il faut revitaliser la démocratie participative. Il faut que cela continue. Les habitants cherchent une qualité de vie d'où l'expertise au quotidien. Donc, mouvement ascendant – descendant = rationalisation.

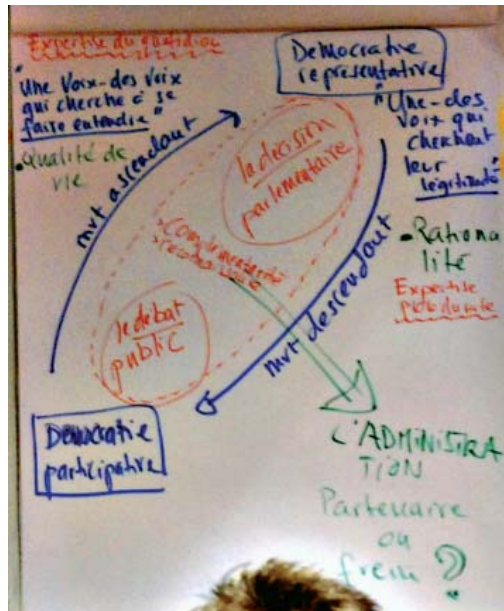
Ne pas oublier les conflits, la précarité, la souffrance.

- les élus cherchent à satisfaire le public afin de «confirmer» leur élection.

Tous veulent finalement être reconnus !!!

Important : après un débat public – les changements devraient pouvoir se voir, du moins un peu. Mais là, faut considérer le fait que le jeu se joue à trois : et es habitants se heurtent le plus souvent à l'administration.

Administration = frein. Faudrait pouvoir la sensibiliser plus. La volonté des Services d'être partenaire n'existe pas toujours. Et quand elle est réelle, on ne sait pas toujours comment aborder, comment faire.



Méfiance des administrations, méconnaissance, pas les bonnes compétences. Pas de moyens suffisants.

Si meilleure concertation avant la réalisation d'un projet : certaines économies sont possibles. Faut absolument une meilleure prise en compte de l'avis d'une population ou bien, expliquer pourquoi on ne peut pas la prendre en compte.,

Visibilité, transparence, informations détaillés, consultations....

# Atelier 2 - 20 mars 2007

## Processus participatifs: que faire en cas de crise?

*Comment sortir de la logique de la pétition (en réaction à ...) pour passer à un processus de construction d'un projet collectif ? La démocratie participative doit-elle forcément mener au consensus ? Comment surmonter les conflits ?*

L'atelier a été introduit par:

- Alexis Ongolo, président de l'association des habitants (AQHL) et Laurent Duruz, Le Point (Genève). Témoignage du processus participatif en cours dans le quartier des Libellules à Vernier (Genève)
- Pascal Turnherr, président de la Maison de quartier des Acacias. Témoignage du processus participatif au parc

Partant des questions ci-dessus, celles-ci ont été développées comme suit:

- Comment sortir de la logique de la pétition (en réaction à ...) pour passer à un processus de construction d'un projet collectif ?
- La démocratie participative doit-elle forcément mener au consensus ? Comment surmonter les conflits ?
- Comment en tant qu'habitant pouvoir jouer un rôle d'acteur, et garder celui-ci dans la durée ?

Les participants à cet atelier ont essayé de mettre en avant ce qui fonctionnait dans les processus participatifs, et les éléments considérés comme des freins.

## Atelier 2: quelques notes en vrac...

*NB: ces notes ne sont pas exhaustives, et n'engagent que leurs auteurs, Ruth Willis et Olowine Rogg. Les notes reflètent des réflexions, sans forcément apporter de réponses.*



## Introduction

**Alain Dubois :** » .... rapide panorama des crises vécus dans le cadre du Forum de Saint-Jean : Poste, PLQ, Zone 30, rue du Beulet..... Freins : Administration et Population : intérêts et attentes différentes !.... Ceci crée des blocages, des réactions, des contradictions, des réticences.....Ecueil qu'on rencontre régulièrement : le rapport au temps !»

## Présentations

**Pascal Turnherr, président de l'association de la Maison de Quartier des Acacias:**

Projet : Aménagement du Parc des Acacias: « ... utilisation des Ateliers de l'avenir

: mobilisation des habitants en essayant d'être transformé les données négatives en utopie positive..... Problèmes rencontrés : Le temps..... Important pour les « initiants » d'aller voir les autorités en amont pour pouvoir renseigner, informer, etc. –les interpeller ! ..... Important également de pouvoir donner une tournure concrète, visible, car l'engagement et la mobilisation



s'essouffle si rien ne se passe ou le temps d'attente paraît trop long. Faut pouvoir montrer une évolution. .... Ensuite, il y a eu discorde entre les différents envies des différents groupes ou individus investis = Blocages sérieux..... Fallait aller à l'encontre des habitudes de l'administration. Souvent les réunions organisées par les Services sont trop techniques ou abstraites : Les gens parlent, ne comprennent pas, s'énervent, le ressent comme un mépris.

**Quartier des Libellules, présentés par Alexis Ongolo –Président de l'assoc. des Habitants et Laurent Duruz – Le Point:** « ... création des Assises des Libellules et utilisation des Ateliers de l'avenir pour faire participer les habitants – composition d'un groupe de pilotage constitué d'habitants, de travailleurs sociaux, de politiques.....Se rencontre env. 4 fois par année. Des groupes de travail se réunissent env. 1 x par mois.....Il y a conflit entre intérêts particuliers et intérêts généraux. Qui embête qui ? qui empiète sur qui ? qui défend quoi ? Trop de démocratie peut tuer la démocratie !!.....Donc, faut faire reconnaître les intérêts généraux en évitant de heurter les individus et leurs envies. Chacun a tendance de se battre pour son propre coin sans tenir compte des coins des autres..... L'habitude de la confrontation pour obtenir qu'une chose. On oublie les enjeux collectifs. Logique de confrontation qui annule trop souvent les tentatives de coopération..... Très difficile à faire sortir des individus de ce comportement. ....Liberté de parole --l'obligation de l'écoute !»

## Outils proposés

Formation(sans professionnels) : Gestion pacifique des conflits

Comment prendre la parole, comment s'exprimer, chacun doit pouvoir trouver SA place, ce qui n'est pas facile mais primordiale pour la notion de la reconnaissance qu'elle implique.

Ensuite les retours sont importants- ne jamais oublier d'informer de ce qui se fait, se dit, se fera.

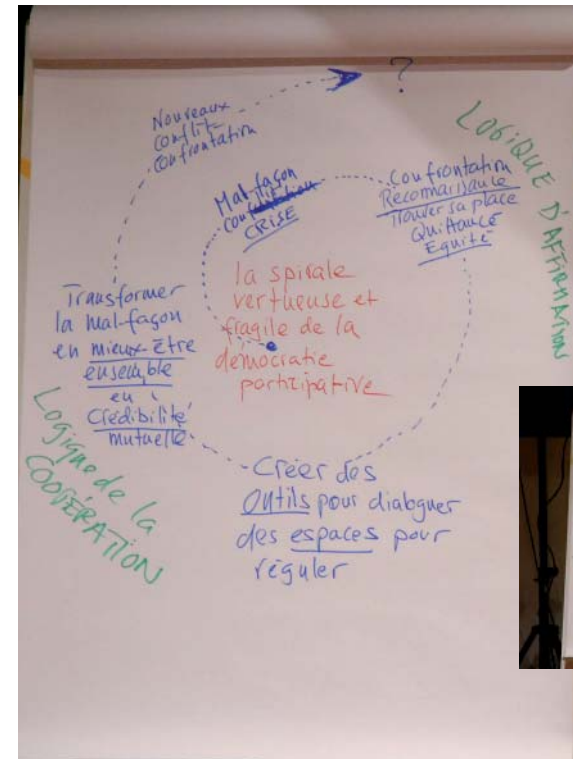


## Brève analyse

- Se confronter = se reconnaître = se trouver sa place
- Quittance = reconnu = droit = équité
- Territoire – notion de l'identité
- Création des outils, des espaces pour réguler permet de transformer la malfaçon = créer une crédibilité
- Grande crise de la démocratie : elle n'est plus crédible
- Le conflit est permanent ce qui n'est pas forcément néfaste – mouvement d'une spirale....
- Le savoir tue les rumeurs.

## Comment s'informer?

L'importance est donnée au contact direct – rien ne vaut la rencontre, la parole direct ... Et si on faisait du porte à porte ? .... stands dans la rue, sur les marchés, devant les magasins ?





## Atelier 3 - 24 avril 2007

### La dimension participative comme pilier du développement durable ?

- *Si le développement durable exige la participation, la participation peut-elle être circonscrite d'entrée de cause dans une perspective de développement durable?*
- *Le développement durable n'est-il pas un projet politique qui, par essence, ne recueille pas l'unanimité et qui, dès lors, s'il est présenté comme le cadre dans lequel doit se développer la participation, va rejeter sur les marges de celle-ci les opposants à ce projet?*
- *Dans un tel cas de figure, la démocratie participative n'est plus démocratique puisqu'elle exclut d'entrée de cause ceux qui ne sont pas d'accord avec son objet. N'est-ce pas ainsi qu'est ressenti actuellement le Forum de Saint-Jean par une partie de la population qui ne se retrouve pas dans les idées de modération de trafic par exemple et qui décide de boycotter les réunions ?*

L'atelier a été introduit par:

- Manuel Tornare, conseiller administratif de la Ville de Genève
- Gaëlle Haeny, chargée de projets à equiterre
- Dominique Joye, professeur à l'UNIL - faculté des sciences sociales et politiques
- Alberto Perez Iriarte - Service cantonal du développement durable

### Problématique de l'atelier 3

Ce troisième atelier fait partie d'un tout qui a commencé par une première soirée qui a permis de nous interroger sur les relations entre démocratie participative et démocratie représentative, y compris tout le secteur relevant du pouvoir exécutif, c'est-à-dire l'administration. En fait, ce sont les préoccupations autour de la gouvernance qui ont été au cœur de cette première réunion et que l'on va certainement retrouver dans ce troisième volet. Il a été relevé qu'il n'y a pas lieu d'opposer la démocratie participative à la démocratie représentative, mais bien plutôt de dégager les interactions entre ces deux modes de participation à la décision, entre ce qui a été défini comme, d'une part, l'expertise du quotidien et, de l'autre, les experts de la procédure...

Puis lors d'un deuxième atelier, la réflexion a porté sur les conflits comme sources de blocages de la démocratie participative et les outils nécessaires pour passer d'une logique de la confrontation des représentations et des intérêts individuels à une logique de la coopération dans la recherche de prises de position faisant sens collectivement. A partir du moment où l'intérêt général n'est pas conçu comme un donné prédéfini mais bien comme une construction sociale, le conflit,

part intégrante d'une diversité culturelle réellement vécue, devient une étape indispensable qu'il ne s'agit pas d'éluder, mais bien de surmonter. Encore faut-il en avoir les moyens...

A la fin de ce deuxième, un échange entre deux participants a, de fait, ouvert le champ de questionnement de la troisième rencontre :

• L'un d'entre eux a relevé que les gens investis dans des démarches de démocratie participative devaient prendre garde à ne pas se faire instrumentaliser par le pouvoir politique et/ou l'administration qui sont enclins à faire porter aux habitants la responsabilité de décisions qui ne peuvent pas être prises à leur niveau. L'exemple de la rue du Beulet (ou de tout aménagement d'une rue) est emblématique de ce point de vue : un aménagement (par exemple en rue résidentielle ou en zone 30) répond toujours à l'application locale d'une politique globale (qui n'est du reste pas toujours explicite et claire au niveau du politique) ; or, dans un cas comme celui-ci, l'aménagement traduit dans l'espace une conception politique qui porte notamment sur les questions de mobilité urbaine. Le résultat, c'est que les habitants ne débattent pas de la mobilité, c'est-à-dire des questions de fond, mais s'entre-déchirent sur les manières de réaliser les aménagements locaux, vus pour eux-mêmes : d'un côté, les automobilistes veulent des places de parage devant chez eux et la possibilité de se déplacer le plus rapidement possible, d'un autre côté, d'autres habitants pensent à la sécurité de leurs enfants et des piétons ou à la convivialité que peut offrir une rue, alors que les commerçants ne réfléchissent qu'en termes de chiffre d'affaire. Ces points de vue sont irréconciliables à cette échelle, et la question doit relever d'un autre niveau politique.

• Un autre a estimé qu'il fallait clarifier d'abord le concept de démocratie participative et ne pas le limiter à la démocratie locale. Dans une telle perspective, les habitants d'un quartier, dans une démarche de démocratie participative, doivent être à même d'empoigner un tel problème d'aménagement à condition évidemment de respecter deux principes fondamentaux qui ont été relevés lors de ces ateliers : le premier rappelle que l'enjeu principal de la démocratie participative à l'échelle d'un quartier, c'est de politiser le local, c'est-à-dire de l'inscrire dans une perspective politique plus globale. Et le deuxième : il ne peut pas y avoir de démarche de démocratie participative sans moyens ou outils pour arriver à problématiser collectivement les questions posées. Et c'est un des enjeux-clés de la démocratie participative. Si celle-ci n'est pas à même d'affronter ce défi, cela veut donc dire qu'on est obligé de déléguer à des spécialistes le pouvoir de faire des choix sur les questions politiques fondamentales.

Cet échange nous place au cœur du débat de ce soir : il n'y a pas de développement durable sans participation, proclame Action 21 de Rio. Cette participation doit se mettre en oeuvre partout où elle a du sens : dans l'entreprise, dans les écoles, dans les associations, mais aussi dans les lieux de vie comme le quartier. On pourrait alors être tenté d'adopter l'adage réducteur : « Penser global pour agir local ». Mais, comme nous l'avons vu dans ces deux premiers ateliers, la démocratie locale participative n'a de sens que si elle fonde ses débats sur des problèmes locaux qui font sens collectivement. Donc, la démocratie participative doit se donner les moyens de politiser le local, afin d'inscrire ces préoccupations locales dans

une perspective plus globale, et, in fine, de pouvoir agir localement de manière cohérente. Notons que, ce faisant, on élargit l'adage à : « Penser le local en le liant à une pensée du global pour agir local ». C'est un premier point à débattre : est-ce bien ainsi qu'on entend la participation dans une perspective de développement durable ?

Mais l'expérience montre – et l'on pourrait prendre l'exemple emblématique de la poste à Saint-Jean – que l'adage n'est pas complet, même sous cette nouvelle forme. Dans l'exemple de la poste, les participants se sont vite aperçus que la seule action locale n'aurait que peu de chance de succès et que la nécessité de penser le global pour trouver une démarche d'action locale appropriée conduisait aussi à la nécessité de devenir actif sur le plan global (le plan plus global étant, ici, limité au plan national). En effet, la fermeture du bureau de poste du quartier ne pouvait se comprendre que si on l'inscrivait dans la perspective de la mondialisation économique qui impose un rôle nouveau à l'Etat : pour faire bref, celui-ci doit se dépouiller de toutes ses activités qui pourraient être rentables, se recentrer sur des activités d'accueil d'entreprises et, pour se faire, diminuer drastiquement les charges fiscales. C'est donc une remise en question de cette option politique au niveau global qu'il faut aussi soutenir si l'on veut que l'action locale projetée ait un sens et une chance de réussite. En d'autres termes, il faut aussi agir global. Et l'on a vu les gens de Saint-Jean participer à des mouvements de la société civile sur le plan national contre le démantèlement des services publics.

Une deuxième question se pose alors à nous ce soir : l'exercice de la démocratie participative doit-il être compris comme la mise sur pied de démarches impliquant un « penser local, penser global, agir global, agir local » ? Et à quelles conditions cela est-il possible ?

Mais cela nous conduit à un lot de questions encore plus fondamentales : si le développement durable exige la participation, la participation peut-elle être circonscrite d'entrée de cause dans une perspective de développement durable ? Le développement durable n'est-il pas un projet politique qui, par essence, ne recueille pas l'unanimité et qui, dès lors, s'il est présenté comme le cadre dans lequel doit se développer la participation, va rejeter sur les marges de celle-ci les opposants à ce projet ? Dans un tel cas de figure, la démocratie participative n'est plus démocratique puisqu'elle exclut d'entrée de cause ceux qui ne sont pas d'accord avec son objet... N'est-ce pas ainsi qu'est ressenti actuellement le Forum de Saint-Jean par une partie de la population qui ne se retrouve pas dans les idées de modération de trafic par exemple et qui décide de boycotter les réunions ?

Voilà le cadre de discussion pour ce soir. Un tel cadre implique bien sûr que chacun d'entre nous précise bien sa conception du développement durable (un projet politique, et si oui lequel ?, ou une évidence qui fait l'unanimité ?) pour pouvoir établir ensuite les interactions avec la participation et l'exercice de la démocratie participative, notamment à l'échelle d'un quartier.

*Pierre Varcher - mars 2007*



## Atelier 3: quelques notes en vrac...

*NB: ces notes ne sont pas exhaustives, et n'engagent que leurs auteurs, Ruth Willis et Olowine Rogg. Nous rappelons que l'objectif des introductions était de provoquer le débat et la réflexion. Les notes reflètent des réflexions, sans forcément apporter de réponses.*

### Introductions

**Gaëlle Hanny – Equiterre:** « ... la participation existait avant le DD ... Confrontation du bien commun et de l'égoïsme .... Certaines demandes ne s'inscrivent pas dans le développement durable : par exemple, on veut moins de pollution, mais pas renoncer à la voiture – les gens veulent le beurre et l'argent du beurre !– Concept de l'inanité ..... Le DD est l'alternative d'un monde sans alternative ....Le concept de développement durable fera (ou fait) l'unanimité, mais c'est la réalisation que ne le fait pas ... .. et c'est justement parce qu'il y a désaccord entre les parties que la participation s'impose ... Le DD privilège l'expérimentation. La démocratie participative ne peut être démocratique que si elle n'exclut personne.... La discussion avec les habitants est un pas vers le bien commun ..»

**Alberto Perez:** « ....bref historique de l'agenda 21.... Les Agendas 21 ont été conçus suite à la première conférence sur l'état de la planète à Rio en présence de 180 chefs d'état... La participation publique fait partie intégrante des agendas 21..... La consultation est une pratique commune est nécessaire.....la démocratie et la consultation des citoyens existe depuis longtemps ....Importance que la voix de la société civile se fait entendre par les politiques..... Le Forum St-Jean-Charmillles est un lien de consultation entre la voix de la société et les politiques.....»

**Manuel Tornare :** «.... La Ville de Genève a une cellule Agenda 21 et a organisé un Forum sur les questions de villes et de qualité de vie... Dans les débats de quartier, il y a des discours paradoxaux ..... sacraliser la violence en donnant une symbolique au pouvoir : création des institutions ..... La violence s'exprimait avant d'une manière anarchique .... la symbolique du pouvoir atténue les conflits ..... la société actuelle est une société de consommation, d'égoïsme, d'individualisme, ... la notion de partage et de bien commun disparaît ... reniant les acquis sociaux..... L'Europe s'oublie pour aller vers l'individualisation. La symbolisation du pouvoir prend un méchant coup si on considère le manque de participation. On n'est élu que par 35%. Quelle représentation peut-on revendiquer dans ce cas ?..... Information/communication – trop souvent lacunaires !.....Attention à la « vérité » (science)- il y a toujours des doutes (exemple des ondes magnétiques –voies de St. Jean.).....La spontanéité peut jouer son rôle ... l'exemple du combat de la Poste du Beulet en est un ... celle-ci doit pouvoir s'exprimer sans être instrumentalisée ..... Dans les quartiers, personne ne parle au nom de tous !.....L'information est très importante.....Parfois des décisions sont prises en urgence ... celles-ci sont parfois incomprises ... les élus doivent pouvoir décider.....Il ne faut pas jouer les clans les uns contre les autres....»





**Dominique Joye** : « .....Participation ne veut pas nécessairement dire démocratie .... respect des règles de la démocratie ..... La démocratie existe depuis très longtemps et ne peut pas se limiter au champ du développement durable..... Par définition, il est absurde de vouloir lier à tout prix la participation et le DD – expressions par ailleurs utilisés à tout va....Développement durable empreint d'angélisme ... personne ne peut être contre ! ..... DD ne veut dire grand chose : par contre, la qualité de vie dans un quartier, amélioration de la mobilité dans une ville – ces termes ont tout leur sens. Il est donc nécessaire d'affiner les termes.....On ne peut pas décréter la participation ... elle peut devenir une prise de pouvoir. Le bon citoyen est-il celui qui participe ? Un citoyen participe... mais la question est : comment ? ..... Le politique est sur un terrain de combat - désaccords, rivalités, etc ... Le système politique permet de réguler ces conflits ..... Mais il reste sur un terrain donné (tout le reste a tendance à se délocaliser) . Il est donc primordial de valoriser son territoire ..... A l'échelle d'un quartier, les instances supérieures sont en devoir de remettre les associations ensemble pour régler les problèmes ...»

## Travail en groupe - plénière

### 1. Est-ce que nous sommes d'accord de prendre le temps de la concertation de la population.

- Important : Faut prendre du temps pour en gagner ! ..... Ne pas oublier le retour – info, résultats, évaluation
- Le temps administratif est long .... Donc parfois décalage ! La réalité différente entre politiciens et habitants. Quels moyens pour diminuer ce problème. Les habitants pensent le plus souvent « court terme ».
- L'administration essaye d'être démocratique, donc régule, consulte, donc a besoin de temps. Le temps est aussi lié à la problématique évoqué ou à la prise de risque engendré – parfois faut aller vite quand-même.  
Réponse dépend de la problématique à traiter.

### 2. Quel information pour agir localement (moyens/médias)

- Il faut toujours sortir vite quelque chose de visible.. car il y a urgence, faut se faire voir. Ensuite, la communication se fait à travers le projet. ....Comment organiser ce processus ?.....Un projet peut également transformer une institution – doit pouvoir le faire – c'est primordial – Evolution permanente souhaitée.
- Attention : à la rue du Beulet : la précipitation dans ce cas a fait foirer le projet. Esquisse trop rapide, frein des habitants, craintes ne pouvant pas s'exprimer.... donc, blocage.... l'information/la communication n'est pas toujours adaptée aux habitants.... Donc, encore une fois, attention au temps, à la vitesse.... Trouver le bon rythme, sonder, être attentif, à l'écoute...
- Incompréhension des infos fournis par les différentes instances : le grand public ne comprend pas.....Il y a un problème à se faire comprendre, à communiquer de manière simple et efficace.....Langage trop technique, mots de spécialistes.



- Importance de l'information de proximité, contact humain, rencontres et discussions au quotidien.
- Qui peut expliquer ce que c'est l'agenda 21 ? Comment diffuser et la faire connaître ? Sensibiliser, conscientiser...un grand défi.
- Qui sont les acteurs d'un quartier ? Quel est leur cycle de vie ? Epoques plus ou moins politisés, générations qui changent, la conscience sociale également.... La durée réelle d'un processus.. Comment la mesurer ? ... Avant, les gens étaient actifs de 20 à 80 ans ...maintenant, on a l'impression que cette période se limite à la période de parentalité (APE)
- Constat : les tissus associatifs sont constitués des mêmes acteurs, il y a des noyaux – donc également danger d'exclusion, de « petit clan ». Problème de génération ? Il y a un problème de recrutement, de ressources. On n'est plus assez pour allumer les petits feux nécessaires dans un quartier.  
Espoir et suggestion : le travail doit se faire à travers l'école, l'éducation. Sensibilisation dès le plus jeune âge. Travail de longue haleine.  
Le « porte à porte », l'info orale, le contact direct marche toujours le mieux.

### 3. Est-ce que les principes du DD peuvent régler les conflits d'intérêts ?

DD- générateur de conflits ! En guerre permanente avec « l'autre monde », le monde économique, la course à la consommation. C'est inévitable – deux idéologies se heurtent en permanence – deux objectifs opposés ne peuvent guère co-habiter actuellement. Deux visions du monde s'affrontent ..... La notion du bien collectif est en train de disparaître. En face se développe la notion primordiale de «faire du fric». La réussite de nos jours passe par le gain accumulé ..... Faut essayer de créer des espaces pour permettre la rencontre, l'échange, les échanges d'opinions. Faut créer des plate formes d'expression afin «d'entendre» la base. .... Faire remonter leurs critiques, leurs demandes, leurs besoins, leurs idées, leurs craintes.....Communication orale !! ....Donner la parole aux territoires.

## Questions - discussions

- Nous avons été formés à l'approche sectorielle et non globale ...
- Une mise en place par le bas implique la lenteur ...
- Développement durable : le terme Qualité de vie semble mieux perçu par les « locaux », ce qui n'exclut pas d'expliquer ce qui se passe au niveau global. Mais comment amène-t-on ces questions globales ?
- Qualité de vie : retrouver un air et une eau propre ...
- Comment évaluer la légitimité du bien commun ? Une définition ?..... Difficile de s'opposer au bien commun, à l'intérêt général ...
- Représentativité : suffrage universel – Participation : faire s'exprimer des choses qui ne le pourraient pas
- Qui doit changer d'avis : l'habitant ou le spécialiste ? ... Le spécialiste est aussi un habitant !
- 2005-2014 : décennie de l'UNESCO pour l'éducation au développement durable



: apprendre à formaliser, à se poser les bonnes questions... à problématiser ...  
Comment j'affronte les incertitudes ? Ne pas éduquer uniquement pour un monde de concurrence,... c'est un ensemble d'événements dans une perspective de durabilité ...

- Qu'est-ce qui fait qu'on ne fait pas les petits pas vers le tri des déchets par exemple, ... pourquoi ne passe-t-on pas aux actes ? Faut-il des catastrophes ? Faut-il être plus contraignant ?
- Le développement durable est un processus d'apprentissage ... les réunions de gens qui se posent des bonnes questions et débattent avec les décideurs, c'est un pas vers le développement durable ...
- Est-on d'accord de prendre le temps de la concertation avec la population ? Perdre du temps pour en gagner ... et donner un retour aux gens ..... (ré ?) Apprendre aux gens à débattre
- Y a-t-il accord ou désaccord entre le rythme administratif (lent) et la concertation (lente) ? Y a-t-il d'autres moyens à se donner ? Le temps des habitants ne semble pas être le temps des administrations ?
- Certaines décisions ne permettent pas de prendre du temps : évaluer le risque de la non-décision ...
- Avant l'information ... la formation avec des citoyens consciencieux
  - o allumer des petits feux = formation
  - o des gens/leaders locaux allument des petits feux
- Pour participer, il faut être informé ...
- Que contient l'agenda 21 ? le citoyen est-il au courant ? ... organiser des événements pour parler du développement durable ?
- Les flyers ne suffisent pas ... l'email ne suffit pas ... valeur de l'information : revenir au contact direct .. Porte-à-porte... les citoyens ne sont pas dans l'écrit ... revenir à l'oral.
- Rôle de l'école dans la participation citoyenne
- Traduction des flyers ... femmes absente, car c'est l'homme qui relève le courrier et fait un tri ... l'info passe à la poubelle ... Informer : lors des grillades urbaines
- est-ce que les principes du développement durable peuvent régler les conflits d'intérêts ?... Imposer le développement durable est-il générateur de conflits ?
- Le développement durable permet de créer une culture du conflit ? Les gens se sont désintéressés du débat et des questions publics ... trop compliqué ... Comment faire venir les gens autour de la table ?
- Le développement durable fait son chemin ... prise de conscience ...

## Contacts

Alain Dubois  
Laurent Duruz  
Olowine Rogg  
Pierre Varcher  
Ruth Willis

info@forum1203.ch

[www.forum1203.ch](http://www.forum1203.ch)

